

TENNIS CLUB DE CASTRIES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DU JEUDI 30 MARS 2017

Présents : Emmanuel, Patrick, Alain, Sébastien, Nigel, Pascal, Benoit, François.

Invité : Jean-Paul, Sylvain, Bastien.

Absente : Pauline

Séance ouverte à 19h35

1) Tournoi jeunes :

Jean- Paul a géré en communiquant par mail. Se déroulera du 8 au 23 avril.

2) Retour sur rencontre avec le Maire le 2/3/2017 réalisée par Emmanuel, Patrick et François :

Après exposition des inquiétudes du bureau le Maire a proposé spontanément que nous prévoyons une AGE afin de modifier les statuts et ainsi avoir plus de facilités à trouver une personne pouvant assumer la présidence, qu'elle soit ou non résidente à Castries. Le maire nous précise même qu'en l'état les statuts peuvent être considérés comme discriminants et cite de nombreuses associations de Castries présidées par une personne non castriote.

Il est donc décidé de programmer une AG Extraordinaire le 8 juin 2017 avec 2 résolutions à l'ordre du jour : 1/ modification de l'article 15 afin que la présidence du club ne soit plus limitée uniquement à un castriote, 2/ modification de l'article 13 afin que le renouvellement des membres se fasse tous les ans par tiers au lieu de tous les 3 ans. Pour que l'AG Extraordinaire puisse se tenir il est impératif qu'au moins 50 % des adhérents soient présents physiquement, si tel n'est pas le cas une 2ème AGE sera convoquée le 23 juin 2017 pour laquelle il n'y aura pas de quorum et le vote se fera à la majorité des présents.

Une AG Ordinaire sera programmé également le 23 juin 2017 après l'AGE pour y présenter rapport moral (Alain), rapport sportif (Emmanuel avec Bastien et Sylvain) et rapport financier (Patrick). Lors de cette AG il y aura information également sur les membres sortants : Alain et Nigel et éventuellement d'autres à voir. Voir pour motiver des femmes pour rentrer au comité directeur afin de tendre vers la parité.

Voir rédaction de la convocation aux AGE et AGO (Emmanuel)

La subvention mairie : le dossier a été déposé le 3 mars en mairie pour un montant de 4 500 €. Le maire nous a dit qu'elle serait payée rapidement (son montant devrait être équivalent à l'an dernier).

3) Communications vers les adhérents :

La première journée de rencontres amicales s'est déroulée le 12 mars et a réuni une vingtaine de personnes. Même si on a pu constater qu'il s'agissait de personnes qui viennent habituellement, l'idée a été très appréciée et il faut maintenir ce type de manifestation à intervalles réguliers pour faire venir de nouvelles personnes. Les prochaines journées sont programmées de 15 h à 18 h : le 2 avril, 16 avril, 30 avril, 5 juin (17 h à 20 h car lundi de pentecôte et retour de WE) et 18 juin. Après-midi amicales suivies d'un petit apéritif offert par le club. Ces dates vont apparaître en entête du site web du TCC. + voir Lili DORSO à la Mairie pour la com (dans le programme mensuel de Castries + affichage panneaux Mairie).

Les Flyers pour promouvoir l'adhésion au TCC avec une réduction de 20% ont été imprimés et seront diffusés sur les pare-brise des voitures stationnées à Fondespierre le 2/4 (journée de la ronde Castriote).

4) Entretien Club :

La mairie doit voir pour rénover le plafond coté porte d'entrée (joints des placo se décollent) mais cela semble poser problème. Proposition de plafonds tendus.... ou voir canisses ?

5) Entretien terrains :

Nous avons reçu une relance pour le paiement de la 2ème tranche d'entretien des terrains Terre Battue. A priori ce chèque a bien été déposé à la Mairie il y a plusieurs mois et elle doit le remettre au Trésor Public. Jean-Paul s'en occupe auprès de Jérôme BENOIT pour régler le problème.

Séance levée à 21h30

Prochaine réunion le Jeudi 4 Mai à 19h30